

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 73 (1928)
Heft: 7

Artikel: Au sujet de la liaison de l'infanterie avec l'artillerie [suite]
Autor: Dubois
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au sujet de la liaison de l'infanterie avec l'artillerie.

(Suite.)

2. LA LIAISON TECHNIQUE ET MATÉRIELLE.

Pour pouvoir remplir sa mission, c'est-à-dire détruire ou neutraliser les objectifs ou les résistances qui arrêtent la progression de l'infanterie, l'artillerie doit à tout moment :

- a) Connaître les besoins et la situation de l'infanterie ;
- b) Etre en mesure de satisfaire aux demandes d'intervention formulées par l'infanterie.

La première condition nous intéresse spécialement ; elle fait partie de la liaison des deux armes et sa réalisation se trouve matérialisée par l'emploi des transmissions.

La seconde intéresse moins le fantassin arrêté par une grêle de balles, forcé de se terrer malgré sa volonté d'avancer. Elle découle des ordres du commandement qui fixent les missions, les emplacements des batteries, les approvisionnements et les ravitaillements en munitions.

La collaboration doit donc se manifester d'une part par les ordres donnés en connaissance de cause par le commandement et l'autorité supérieure, mais doit se traduire également aux échelons inférieurs par des ordres et des mesures d'exécution détaillés. Je ne m'arrêterai pas à ce côté particulier de la question qu'est le chapitre des ordres nécessaires pour obtenir la liaison, la collaboration étroite entre l'infanterie et l'artillerie. J'étudierai plutôt la réalisation pratique de la liaison.

Dans une action offensive deux cas peuvent se présenter :

1. La collaboration de l'infanterie et de l'artillerie a été minutieusement étudiée à l'avance et l'emploi de l'artillerie a été adapté dans tous les détails à la manœuvre de l'infan-

terie. Le barrage roulant, si le terrain, la situation et la dotation en munitions le permettent, se déroule normalement. Les concentrations successives (tirs sur objectifs déterminés) s'exécutent à l'heure et pendant le temps prévus.

Au début de l'action tout ce qui a été prévu pour établir et maintenir la liaison (juxtaposition des P. C., liaison par la vue, observation, réseau de transmissions, détachement de liaison, etc.) fonctionne en général à souhait. Si aucun incident sérieux ne se produit, l'opération se déroulera normalement suivant les conditions prévues. Il y aura synchronisme dans les efforts et dans l'action jusqu'à l'arrivée sur l'objectif indiqué. C'est là une situation idéale telle qu'on la rencontre rarement sur le champ de bataille moderne et qui exclut en partie les nécessités de la liaison infanterie-artillerie.

2. Mais dès que l'infanterie aura entamé ou traversé les organisations ennemies connues, qu'elle sera en face d'un système de feux discontinu ou qu'elle se trouvera ralentie, voire même arrêtée dans sa progression par des circonstances imprévues, un nid de mitrailleuses bien camouflé, un obstacle non détruit, une contre-attaque, alors tout le bel échafaudage laborieusement construit s'effondre lamentablement. Il y a désaccord entre l'infanterie et l'artillerie aussi longtemps que l'accord indispensable dans la coordination des efforts ne pourra être rétabli.

Voilà un grave problème qui se pose à l'infanterie et dont la résolution est des plus difficiles. C'est le problème de la réalisation pratique de la liaison entre infanterie et artillerie.

Appliquer sur l'objectif désigné par l'infanterie dans un délai restreint après la demande le maximum de puissance des feux d'artillerie, tel est le but de la liaison des deux armes.

Cette liaison implique donc d'une part l'exposé par l'infanterie d'une demande précise de tir à l'artillerie ; ce sont ses besoins : où a-t-elle besoin d'un appui de feu et quand ; d'autre part la réponse la plus prompte possible de l'artillerie à cette demande. Ces deux phases bien distinctes, dont l'une regarde l'infanterie et l'autre l'artillerie, sont reliées par la transmission de l'infanterie à l'artillerie de la demande d'appui à l'aide d'un réseau de transmissions plus ou moins développé

et plus ou moins sûr. En outre il ne faut pas oublier qu'avec toute demande de feu l'infanterie doit faire connaître sa propre situation, si non elle court le risque de recevoir des projectiles qui ne lui sont pas destinés.

Donc, notre infanterie, arrêtée dans sa progression par suite d'un obstacle imprévu ou parce que son artillerie l'a momentanément abandonnée, a trois problèmes à résoudre :

- A) Désigner l'objectif qui l'arrête ;
- B) Dire où elle se trouve ;
- C) Transmettre à l'artillerie la demande de feu.

A. *Désignation de l'objectif :*

a) Si l'objectif est déjà prévu au plan d'emploi de l'artillerie par une caractéristique (lettre ou chiffre), il n'y a aucune difficulté dans la désignation du but à battre. On n'aura qu'à transmettre cette indication à l'artillerie qui pourra facilement donner satisfaction à cette demande puisque la caractéristique transmise désigne immédiatement à l'artillerie le but dont il est question. Seule la transmission de cette demande sera plus ou moins compliquée.

b) Mais s'il s'agit d'un *objectif imprévu* surgissant sur le champ de bataille en un point inattendu, le problème se complique considérablement.

Dans les exercices du temps de paix cette difficulté n'est pas même soulevée. Il suffit de dire au directeur de l'exercice qu'on demande l'appui du feu de l'artillerie pour avoir l'autorisation de continuer la progression momentanément arrêtée.

La résistance imprévue qui se révèle au cours d'une opération est souvent constituée par une simple arme automatique habilement camouflée qui se révèle par surprise. En temps de paix il n'est pas toujours aisé de découvrir rapidement une mitrailleuse cachée. En guerre, la difficulté est considérable. Pour celui qui, sur le champ de bataille, est couché à plat ventre, le nez dans la terre, se faisant aussi petit que possible, entendant les balles siffler au-dessus de lui, il faut déjà un certain courage pour chercher l'arme automatique qui lui tire dessus et qui a fauché ses camarades. L'émotion du combat est grande et empêche une recherche

méthodique (avec les jumelles) de l'objectif. L'absence de fumée et de lueur, les éclatements des projectiles d'artillerie, ne facilitent certes pas l'orientation.

L'observation sur le champ de bataille est donc très précaire et très difficile. La seule recherche de l'objectif exige généralement un temps très long.

Admettons cependant que la ou les mitrailleuses qui ont couché à terre les premières lignes aient été découvertes et situées. Il faut maintenant traduire ce renseignement important sous une forme exploitable pour l'artillerie et le faire parvenir à qui de droit. Un rapport oral envoyé plus ou moins facilement par un coureur est peu ou pas utilisable. Que dira cet homme : qu'une mitrailleuse en position à la lisière du bois ou à la tête de tel ravin a fauché ses camarades. Il ne pourra pas montrer sur le terrain à son chef de compagnie (lui aussi à couvert) l'arme ennemie qu'il n'a peut-être pas vue lui-même. A mon avis, seul un rapport écrit ou un croquis est utilisable. Dans l'impossibilité d'envoyer un coureur, peut-être pourra-t-on faire la transmission à l'aide de signaux optiques.

B. Situation de l'infanterie.

L'artillerie doit savoir où se trouvent les éléments avancés de l'infanterie et connaître la situation de ceux qui demandent son appui, sinon gare aux coups trop courts et dans le dos !

La même difficulté que j'ai relevée dans la désignation d'un objectif se retrouve lorsqu'un officier d'infanterie doit indiquer avec quelque précision l'emplacement de ses troupes. Au cours d'une attaque, dans la fièvre de la bataille, lorsque toute l'attention des fantassins et de leurs chefs immédiats est absorbée par le combat, voire même paralysée par ses émotions violentes, lorsque tout à coup on est forcé de se terrer pour échapper à la mort, il est en général très difficile de savoir exactement où on se trouve. Et même si un chef de section arrive à se situer et à indiquer l'emplacement de ses éléments avancés, ce ne sera qu'après un délai assez long. Il cherchera d'abord à découvrir pourquoi ses hommes ne

progressent plus, quel obstacle les arrête, avant de penser à déterminer où il se trouve lui-même.

Il découle de cette constatation que dans beaucoup de cas ce ne sera pas le chef de section de première ligne qui pourra indiquer exactement où se trouve la ligne de combat, mais un autre officier placé plus en arrière et mieux orienté sur la situation de l'ensemble : le chef de compagnie par exemple. Comme nous le verrons plus loin, c'est à lui que sera transmise la demande d'appui de feu et c'est lui qui pourra décider si cette demande doit être transmise plus loin, étant donné les moyens d'infanterie encore utilisables et la situation des autres sections ou des unités voisines.

L'aviation peut certainement rendre aussi de très grands services. Les observateurs peuvent facilement relever la situation de l'infanterie et de ses éléments avancés. Cependant, dans l'état actuel des choses, non seulement notre infanterie n'est pas habituée à travailler avec l'aviation, mais notre faible aviation ne nous permet que très difficilement de réaliser la liaison entre fantassin et aviateur. A l'étranger les exercices combinés entre ces éléments sont tout ce qu'il y a de plus courant.

En tous les cas, le rapport ou le croquis qui doit être transmis à l'artillerie doit mentionner clairement :

— l'objectif qui arrête la progression et sur lequel on désire voir tirer l'artillerie ;

— la situation des troupes qui demandent cet appui.

Comment formuler ces données indispensables à l'artilleur ? Le procédé qui semble le plus rationnel et le plus efficace est *l'emploi des coordonnées*. Depuis qu'elles sont introduites dans nos cartes, leur emploi est admis (S. C. art. 119, alinéa 5). Tous nos officiers d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, d'aviation doivent les connaître. C'est une simple question d'instruction et d'entraînement, dont le rendement est certain. Il ne suffit cependant pas de citer ce moyen de désignation et d'expliquer l'emploi des coordonnées, il faut l'utiliser pratiquement dans les exercices. N'ai-je pas entendu un instructeur dire dans une école d'officiers : « L'emploi de coordonnées pour désigner un point ou un objectif est tout

à fait secondaire et peu utilisable. » Quelle grave erreur. Lorsqu'on est conscient de l'importance de la liaison entre infanterie et artillerie, quand on sait que pour se comprendre il faut parler la même langue, que l'artilleur ne voit pas ce que le fantassin voit, peut-on commettre de telles hérésies et avoir de semblables préjugés ! (Peut-être que l'officier en question ne savait pas lui-même se servir des coordonnées et cherchait un biais pour se dispenser d'en expliquer l'emploi !)

Ici je me permets d'ouvrir une parenthèse : Nos différentes cartes au 1 : 100.000, 1 : 50.000 et 1 : 25.000 porteront bientôt toutes des coordonnées. Cette innovation est excellente ; mais placées sur les bords des feuilles, ces coordonnées sont d'une lecture mal commode. Veut-on désigner un point, il faut que l'officier en patrouille, le chef de section couché sur le champ de bataille, l'observateur dans la carlingue de son avion commencent par déplier leur carte pour voir à quelles coordonnées ils ont affaire. Vous voyez d'ici le côté pratique. Qu'arrive-t-il alors ? on indique des coordonnées fausses parce que le point à désigner étant éloigné des bords de la feuille, on n'a pas suivi le même abscisse ou la même ordonnée. L'erreur (qui est fréquente sur la carte 1:100.000) n'est que de 1 ou 2 km. ! Voyez le résultat au point de vue tir d'artillerie. Ajoutez à ceci que l'artillerie qui doit, inversement, des coordonnées reçues, retrouver le point exact, peut aussi commettre la même faute.

Il est plus simple de désigner un point à l'aide d'un repère (église, croisée de routes, etc.) me direz-vous. Certainement, si on transmet un rapport écrit ; encore est-ce souvent long et difficile à désigner exactement ; mais si la transmission se fait par signaux optiques par exemple, ce procédé est impossible, car beaucoup trop long. La transmission de deux chiffres demande moins de temps qu'une phrase telle que : « corne sud du bois à 500 m. au N. E. de la croisée des routes de... à... » ou voir S. C. § 119 « 15 E. — 43 N. de l'église de X ».

Nos cartes au 1:100.000 portent des repères numérotés en rouge qui désignent, non des coordonnées, mais les numéros des feuilles au 1:25.000 ou 1:50.000. Si on ne se décide pas à reproduire pour les assemblages les coordonnées sur certaines

abscisses et ordonnées à l'intérieur même de nos cartes, comme c'est le cas pour beaucoup de feuilles quadrillées des armées étrangères, il faudra que chaque officier les inscrive lui-même en couleur là où il peut avoir à les utiliser. De cette manière il se facilitera sa tâche et évitera les erreurs.

Comme je l'ai dit plus haut, il faut donc que tous nos officiers sachent désigner un point par des coordonnées. Des exercices doivent être inventés. J'en citerai auxquels j'ai assisté dans un camp d'instruction étranger par une école d'élèves-officiers d'infanterie :

But de l'exercice :

- chercher à désigner à l'aide de coordonnées l'emplacement exact où on se trouve ;
- recherche par l'assaillant d'objectifs dans une position de résistance ;
- demande de tir d'artillerie en désignant l'emplacement des résistances ou des armes automatiques ennemies à l'aide de coordonnées.

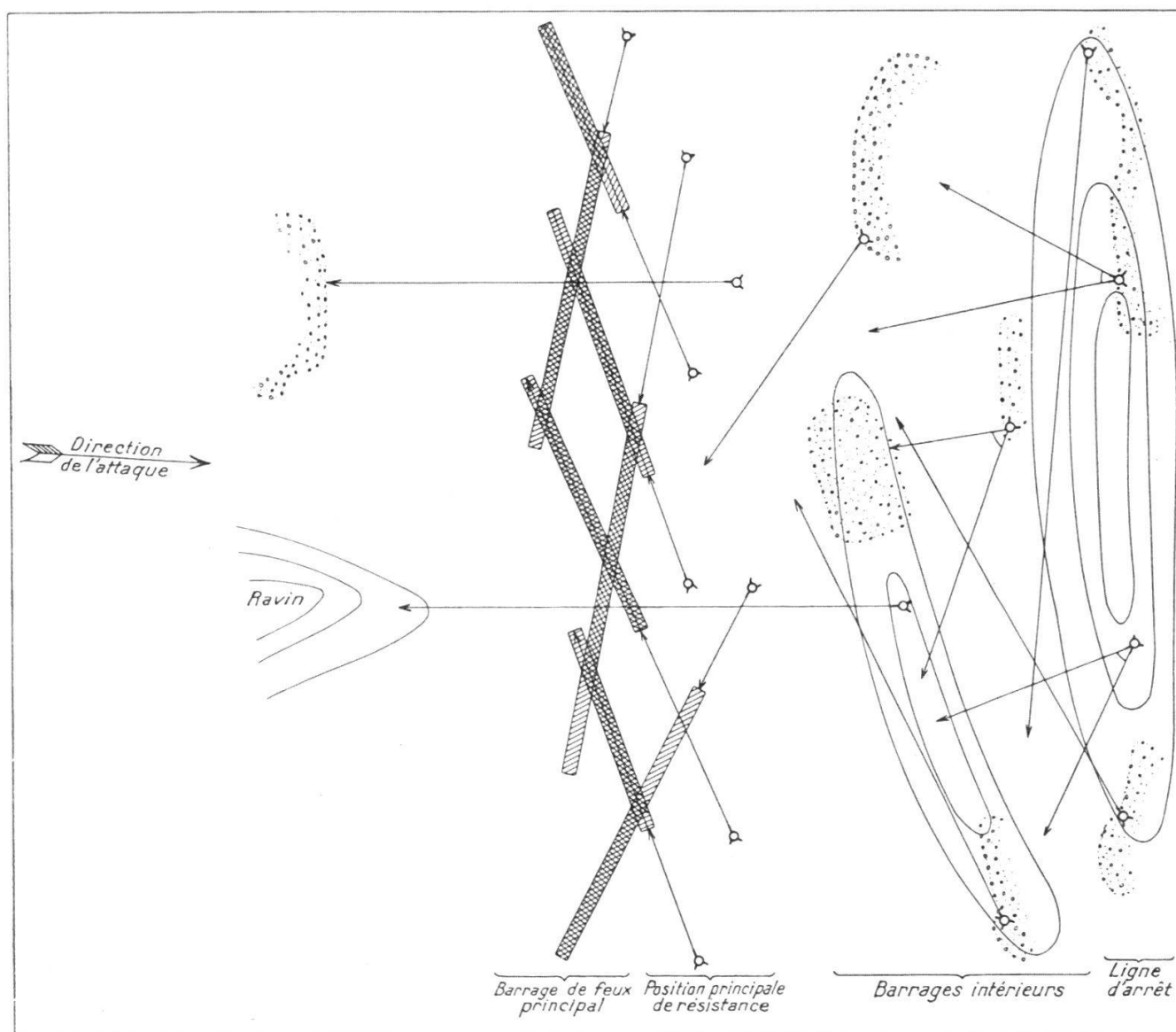
Exécution de l'exercice :

1. La veille, un détachement d'élèves-officiers, représentant une compagnie mitrailleurs de 16 pièces, se porte à une dizaine de kilomètres du cantonnement sur une position défensive reconnue à l'avance (zone de résistance d'environ 800 m. de front sur 600 m. de profondeur) (fig. 2.).

Les mitrailleuses sont mises en position, à savoir : la moitié pour exécuter le barrage principal devant le front de la position défensive, un quart placées pour faire les barrages de feu intérieurs, un quart en position sur la ligne d'arrêt, c'est-à-dire sur la limite arrière de la zone de défense.

Toutes les pièces ont été soigneusement installées et camouflées.

2. Le jour prévu pour l'exercice, l'école se met en marche avant le lever du jour et, après quelques contre-marches volontaires, arrive au lever du soleil à 300 m. de la position de défense déjà occupée. Les élèves se couchent à terre en tirailleurs et sortent leur carte quadrillée avec les coordonnées normales (carte 1:50 000, quadrillage Lambert).



Croquis N° 2.

3. Le premier problème à résoudre est de se situer sur le terrain, de trouver les coordonnées de l'emplacement où l'on se trouve et de faire un croquis de situation.

4. Lorsque tous les élèves ont terminé ce premier travail, l'école est rassemblée autour de l'instructeur pour le second exercice : recherche d'objectifs.

a) Sur un signal convenu (une fusée à 1 étoile) 4-5 mitrailleuses situées au plus près de la limite avant de la position de résistance et prenant part au barrage de feu principal

devant la position, ouvrent le feu et tirent sans interruption pendant une minute.

Les élèves cherchent à découvrir à l'œil nu ou à l'aide de jumelles les mitrailleuses qui ont tiré et les reportent sur leur croquis pour autant qu'ils ont pu en découvrir. Les uns en trouvent deux, d'autres trois ou même quatre. A partir de la cessation du feu, il est laissé 10 minutes aux élèves pour mettre leur croquis au net et, en le comparant avec la carte quadrillée, leur permettre de noter également les coordonnées désignant la ou les mitrailleuses repérées.

b) Nouveau signal (une fusée à 2 étoiles) ; d'autres mitrailleuses faisant le barrage de feu principal ouvrent le feu pendant une minute. Dix minutes d'arrêt pour reporter les mitrailleuses découvertes sur le croquis et établir les coordonnées.

c) Nouveau signal (une fusée à 3 étoiles) ; des mitrailleuses ayant déjà tiré, ainsi que des nouvelles, placées à l'intérieur de la position, ouvrent le feu pendant une minute.

Dix minutes d'arrêt pour reporter les mitrailleuses découvertes sur le croquis et établir les coordonnées.

d) Nouveau signal (une fusée à 4 étoiles) ; des mitrailleuses anciennes et nouvelles (les unes près de la limite avant, d'autres à l'intérieur, d'autres sur la limite arrière de la position) tirent.

Dix minutes d'arrêt...

e)

f) Toutes les mitrailleuses tirent à la fois (signal : une fusée drapeau) pendant une minute.

Report des emplacements découverts sur le croquis, établissement des coordonnées.

Il est fait ainsi six feux. Chaque fois des mitrailleuses nouvelles se dévoilent en même temps que d'autres avaient ouvert le feu précédemment.

5. L'exercice terminé, les élèves remettent à l'instructeur leur croquis portant leur emplacement propre, l'emplacement des mitrailleuses découvertes au cours des différents tirs et une liste indiquant les coordonnées du point de situation et des mitrailleuses découvertes.

Par exemple :

Caporal.....

Emplacement : (coordonnées)

1^{er} tir : mitr. découvertes : (coordonnées)

2^e » » » »

3^e » » » »

etc., etc.

6. Lorsque les travaux sont rendus, toutes les mitrailleuses se dévoilent en faisant lever les servants.

7. Rentrés au cantonnement et au cours de la critique les élèves peuvent voir exactement, sur une carte à très grande échelle, exposée dans la salle de théorie, l'emplacement réel de toutes les mitrailleuses sur la position de résistance ainsi que leurs coordonnées. Ils constatent eux-mêmes les erreurs commises, voient avec quelle approximation ils auraient indiqué à l'aide de leurs coordonnées les objectifs sur lesquels ils demandaient le feu de l'artillerie.

Les mitrailleurs, de leur côté, pouvaient aussi constater si leurs pièces avaient été découvertes et par là-même se faire une idée de la valeur de leur camouflage.

Cet exercice très simple à monter, puisqu'il est fait entre élèves-officiers, est des plus instructifs. Il nous montre comment à l'étranger on prépare les futurs officiers d'infanterie à la recherche et à la désignation des objectifs et comment on leur inculque un des principes de la liaison de l'infanterie avec l'artillerie : pour se comprendre il faut parler la même langue.

Comment va être formulée la demande de feu à transmettre ?

Si le moyen de transmission est le coureur, il faudra lui remettre un rapport écrit ou un croquis indiquant l'emplacement de l'objectif et la ligne atteinte par les éléments avancés ¹.

Mais si un autre moyen est employé (signaux optiques, tf., etc.) alors il faudra avoir recours à un code et utiliser

¹ Le colonel Lederrey a proposé d'en servir pour les croquis de cartes-rapports en papier transparent portant un quadrillage en centimètres et pouvant être utilisées pour nos différentes cartes (blocs édités par Kollbrunner, Berne).

des coordonnées. Les codes sont absolument nécessaires au combat. Les phrases sont non seulement trop longues pour être transmises rapidement, mais sur le champ de bataille l'ennemi voit et écoute. Un code d'autant plus réduit qu'il est destiné à une unité plus petite remédie favorablement à ces inconvénients et accélère considérablement la transmission. Les phrases d'un emploi courant peuvent être remplacées par des groupes de lettres ou de chiffres.

Deux cas se présenteront :

a) Il s'agit d'obtenir le feu de l'artillerie sur un objectif qui n'a pas été détruit ou neutralisé lors des premiers tirs d'artillerie. Cet objectif était cependant déjà prévu au plan d'emploi de l'artillerie et désigné par un chiffre, par exemple N° 8.

La demande se fera comme suit :

— demandons reprise concentration... (code p. ex.)

A M L N° 8..... à transmettre

— nos éléments avancés sont en..... (code) J C O
(coordonnées) à transmettre.

Donc le message portera : A M L — 8 — J C O — (coordonnées).

b) Il s'agit d'un objectif imprévu :

Demandons tir sur (code) A F B

mitrailleuses ennemies en (code) N O V

(coordonnées) à transmettre

Nos éléments avancés sont ... (code) J C O

(coordonnées) à transmettre

Donc le message à transmettre sera : A F B — N O V
(coordonnées) — J C O (coordonnées).

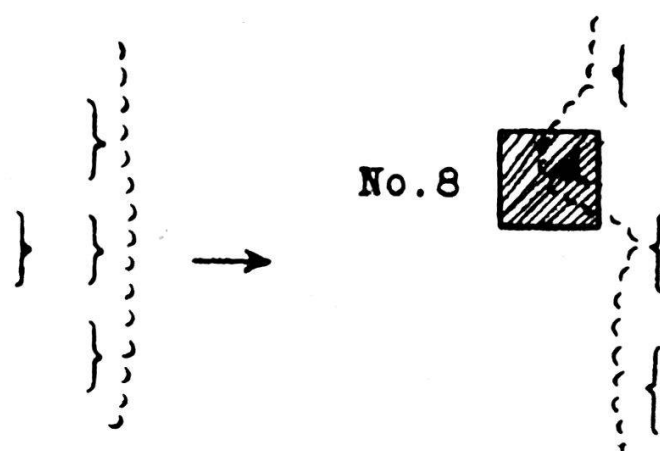
Emploi des coordonnées :

Coordonnées du point A : 603/625 — 199/350

(A suivre.)

Major d'E. M. G. DUBOIS.

Ces deux gravures sont des compléments pour l'article de M. Dubois, Major à l'E. M. G., qui a paru dans notre numéro de juillet, page 312.



Cette figure doit être intercalée *avant* l'alinéa : La demande se fera, etc.

	603	604
200		
199		

Cette figure s'intercale *après* l'avant-dernière ligne : Emploi des coordonnées :